

# Vers une nouvelle déclaration de foi

## Introduction des rapporteurs régionaux

« Je dois maintenant expliciter devant vous et avec vous ce qu'on attend de nous. Ce qu'on attend de ce synode régional, de lui comme des huit autres. Mais si je puis me permettre, je voudrais juste avoir un mot un peu personnel.

Pour être franc, j'ai rapidement cru que cette démarche synodale était impossible : vu les réactions dans ma propre paroisse lorsqu'on a commencé à aborder les discussions sur ce qu'était « la proposition de base ». J'ai vu que ça partait un peu dans tous les sens, parfois dans des directions complètement contraires : « trop compliqué » ou au contraire « trop simple », « manque ceci » ou au contraire « ça c'est en trop » etc. Et passant de l'échelle paroissiale à l'échelle consistoriale, puis régionale, puis nationale vous pouvez imaginer l'ampleur que peut prendre le vertige : comment mettre tout le monde d'accord ?!

Et ce d'autant plus que nous autres protestants sommes réputés êtres des gens du texte, des écritures et donc à être pointilleux sur la question (je me souviens mes premiers synodes où l'on votait des virgules!). Et ce vertige je pense que plusieurs l'ont ressenti qui se sont demandés si c'était vraiment la peine de fabriquer ce texte, que peut être la déclaration d'union suffisait...

Or à Paris lorsque nous autres rapporteurs régionaux avons pris connaissance des réactions des autres régions, j'avoue avoir été surpris par le consensus qui a fini par se dégager (si j'étais enthousiaste je dirais « le synode existe je l'ai rencontré »). Consensus pour rejeter certaines choses, consensus pour en réclamer d'autre.

Aussi à mon avis, si trouver un consensus de formulation de tout cela reste et restera toujours difficile (on ne peut pas mettre toutes les phrases dans un broyeur pour en faire un jus), je crois fermement qu'en revanche de façon soustractive le consensus est là autour de ce à quoi nous aspirons. Ça part dans tous les sens certes mais ce n'est pas un pur chaos, il y a un centre, il y a des limites, il y a des formes, et je ne crois pas avoir lu un truc qui m'aurait laissé penser qu'on était devenu bouddhiste ou scientologue ou que sais-je encore. Le consensus sur le noir de l'écriture n'est pas fait mais le consensus sur les blancs de la page à mon avis il y est, il y est bien, on est bien dans notre sujet...

En relisant la lettre des rapporteurs nationaux dans le dossier préparatoire, une phrase m'a sauté aux yeux : « énoncer dans un langage simple les convictions fondamentales que partagent ses membres ». Pour moi cette phrase n'a plus le même sens qu'au début du processus.

Au début du processus tout le monde est convaincu, moi le premier, de savoir ce qui est simple, et donc de facto de savoir ce que sont les convictions fondamentales, tout le monde chacun dans son coin. Or après discussion, partage, débats voire franche engueulade peut-être qu'il s'avère qu'on n'a pas tous le même « simple ». Non pas simplement parce que notre rapport au langage est différent (évidement qu'il l'est) mais aussi parce que peut-être qu'il faut aussi accepter qu'on ne sait pas bien ce qu'on partage.

Du coup dans l'esprit de notre démarche je nous inviterai volontiers à partir non pas du simple mais de ce que nous partageons et qui ne peut se dire que de façon imparfaite et provisoire. Une déclaration de foi si elle est importante ne peut de toute façon pas remplacer la prédication qui seule sous ces multiples formes jour après jour peut illuminée par l'Esprit porter l'Évangile de Jésus Christ à ses enfants.

Le rôle de notre synode c'est donc de donner un avis sur ce second texte proposé par l'équipe des rapporteurs nationaux. En sachant que ce second texte va être à nouveau réécrit avant le SN pour tenir compte des avis des régions, et qu'enfin il sera réécrit une dernière fois à l'issue du SN qui va probablement lui apporter encore des modifications. Il y a donc un processus, et nous sommes une étape de ce processus.

A mon avis l'objectif n'est donc pas de pondre un texte (qu'il soit celui-ci modifié, ou un autre qu'on sortirait de notre chapeau) parce que si chaque synode régional fait cela les rapporteurs nationaux vont se retrouver avec 9 textes qui risquent d'être très différents et ça ne fera pas avancer les choses ; sauf à essayer pour eux de comprendre et interpréter ce que chaque synode a voulu dire, ce qui n'est pas idéal. Je pense qu'il est plus judicieux d'une part de voter « favorable » ou « défavorable » selon si on estime que ce texte va dans le bon sens (en sachant que de toute façon il sera encore modifié et donc qu'il n'a aucune chance d'être en l'état la future déclaration), ou si on estime qu'il ne va pas dans la bonne direction. Si le texte proposé à ce synode est si différent de la proposition de base c'est justement parce que les paroisses l'ont implicitement jugé « défavorable ». Et ensuite de faire des propositions plus détaillées sur le texte, ce que les travaux de groupe auront pour tâche de proposer, ensuite nous ferons la synthèse de vos travaux et nous tacheront de voter le dimanche sur ces propositions pour savoir si on les transmet ou non aux rapporteurs nationaux et au synode national.

J'insiste sur cet objectif pour ne pas qu'on se trompe de méthode : l'important c'est que notre avis sur ce texte soit le plus possible étayé par des propositions et des commentaires pour orienter la suite, pas de le réécrire (même si le synode a le droit de voter défavorable). Pour prendre une image simple je crois qu'on peut dire que l'objectif n'est pas de décider de ce qu'on va réécrire à la place de ce qui est écrit, mais décider de ce qu'on va écrire dans la marge pour orienter les rapporteurs dans la nouvelle rédaction du texte pour le synode national ».

## Présentation du thème synodal

Se doter d'une déclaration de foi n'a pas été, nous le savons, la condition pour la création de l'Église Protestante Unie de France, mais se veut un jalon mettant en œuvre le désir de témoignage ayant présidé à la création de cette nouvelle Église.

Un jalon important et un jalon simplement. C'est un jalon « simplement » parce que d'une part tout ne se joue pas dans l'élaboration de cette déclaration qui n'est qu'un simple jalon – et nous avons constaté ces dernières années que notre Église a pu se constituer et commencer sa vie et sa mission sans souffrir de son absence (lors des discussions sur la proposition de base qui ont parfois suscitées un peu de découragement devant la difficulté de la tâche il a parfois été dit « pourquoi ne pas se contenter de la déclaration d'union ?! », c'est dire qu'on ne se sent pas menacé dans notre être d'Église). Mais c'est aussi un jalon « important » puisque cette déclaration se veut porteuse de notre témoignage : elle n'est pas notre identité, et notre identité ne dépend pas d'elle, mais elle veut communiquer la foi qui nous vient du Dieu de Jésus Christ, elle veut en témoigner. Ce jalon est important parce qu'il est cohérent.

Pour autant, dans sa liturgie, ses actes pastoraux et en bien d'autres circonstances, notre Église utilise toutes sortes de textes exprimant le contenu de sa foi, depuis la Déclaration de 1938 jusqu'à des textes plus récents, et il n'est pas question d'imposer une expression unique, un texte unique. La pluralité des expressions de la foi est constitutive de notre Église, et elle le demeurera. Il ne faut donc pas surestimer l'importance de cette déclaration de foi 2017, mais plutôt y voir une occasion de réflexion, de partage et de cheminement ensemble.

## Rappel du processus

La version n°1 de la déclaration de foi qui a été proposée à notre Église, a été rédigée en 2015 par un groupe d'une dizaine de théologiens chargés par l'Église de cette mission. Cette version n°1 a été communiquée aux églises locales, qui l'ont analysée et discutée, et qui ont fait part de leurs remarques, appréciations et critiques aux rapporteurs régionaux des différentes régions, au cours du premier semestre 2016. L'ensemble des rapporteurs régionaux et nationaux se sont ensuite réunis à Paris début juillet 2016 pour examiner ensemble ces réactions, suite à quoi les rapporteurs nationaux ont élaboré la version n°2 au cours de l'été 2016, en tentant de tenir compte au maximum des retours des églises locales, ainsi que d'autres retours comme les thèses du Grand Kiff ou des avis émis par des églises sœurs. C'est sur cette version n°2 du texte que le synode est appelé à donner un avis, en vue du vote du synode national de mai 2017, lequel votera un texte qui, il faut le rappeler, aura été retravaillé à nouveau à partir des recommandations des synodes régionaux, et constituera par conséquent une « version 3 » de la Déclaration de foi. Cette version 3 sera élaborée par les rapporteurs nationaux entre décembre 2016 et mars 2017.

Avant de rentrer dans le détail des changements intervenus entre la version 1 et la version 2 et de les expliciter, il nous semble utile de prendre le temps de lire ensemble les deux textes qui nous ont été proposés.

### Texte n°1 (dit aussi «proposition de base») :

En Jésus le Christ, Dieu se révèle comme Parole bouleversante et fondatrice. Il est pour nous source de liberté, sujet de joie. De son appel naît la foi, puissance de vie, qui donne à chacun une dignité nouvelle. Dieu rassemble dans une communion invisible toutes celles et tous ceux que son Esprit anime.

Pour entendre cette Parole vivante, l'Église protestante unie de France écoute le témoignage décisif des Écritures. Elle y puise sa certitude que, sans mérite de notre part, Dieu nous réconcilie sans cesse avec lui dans la vie, la mort et la résurrection de Jésus le Christ. Ainsi justifiés et libérés, nous sommes appelés à vivre de cette liberté auprès des autres.

Qui témoigne de l'Évangile participe à la réconciliation du monde, œuvre de la grâce divine. Il rend visible l'amour de Dieu envers chaque être humain et sa sollicitude envers la création tout entière.

Prédication et sacrements offrent au croyant une nourriture pour son chemin. Par eux la Parole de Dieu résonne dans notre vie, retentit dans le monde. Elle nous ébranle, nous relève, nous engage. Elle brise les chaînes de l'injustice.

L'Église protestante unie de France reconnaît pleinement la foi chrétienne dans les Symboles œcuméniques, les Livres symboliques et les Confessions de foi de la Réforme. Elle reçoit la pluralité des expressions de la foi, vécue dans l'unité, comme signe de l'humanité de Dieu.

L'Église partage une vérité qu'elle ne possède pas, et qu'elle recherche avec passion. En Jésus le Christ, elle est ouverture au prochain et renvoie, bien au-delà de ses propres insuffisances, au don gratuit de Dieu, à la beauté de sa Parole : à la merveille de sa grâce.

### Texte n°2 (version du 1er septembre 2016) :

1 Appartenant à la famille des Églises issues de la Réforme du 16e siècle, l'Église protestante unie de France est née dans l'esprit de la Concorde de Leuenberg. Elle se reconnaît héritière des confessions de foi de l'Église ancienne et des textes fondateurs luthériens et réformés. Elle les reçoit et les éprouve à la lumière de l'Évangile, qu'elle découvre dans la Bible comme la Bonne Nouvelle d'un Dieu libérateur qui vient à la rencontre des humains. En déclarant sa foi, elle précise comment cet Évangile inspire au quotidien la vie chrétienne. Elle invite les croyants que nous sommes à en devenir les témoins en parole et en acte.

2 Avec les premiers chrétiens, l'Église protestante unie de France croit qu'en Jésus de Nazareth, annoncé par les prophètes et proclamé comme le Christ, Dieu a dévoilé son amour pour les humains. Il les reçoit tels qu'ils sont, sans mérite de leur part. Ayant ainsi trouvé grâce

aux yeux de Dieu, ils ont part, en Jésus son Fils, à la liberté glorieuse des enfants de Dieu. Cependant ils restent pris dans un monde qui gémit, déchiré par la réalité du mal, éloigné du Dieu créateur et de sa promesse de vie.

3 L'Église croit fermement que, dans le Christ crucifié, Dieu s'est laissé atteindre par le mal. De cette mort scandaleuse sur la croix, Dieu a fait jaillir une force de vie qui rend toutes choses nouvelles. Ainsi, il a réconcilié le monde et les humains avec lui-même. Le souffle de l'Esprit saint instaure ici et maintenant le règne nouveau annoncé par Jésus. Nous en devenons tous les ambassadeurs.

4 L'Église est relevée sans cesse de la peur à la confiance, de la résignation à la résistance, de la désillusion à l'espérance. Par la proclamation de la Parole, la célébration du baptême et de la cène, par la prière, la vie communautaire et la solidarité à l'égard des petits, elle témoigne d'un Dieu qui chemine avec les humains.

5 Avec d'autres artisans de justice et de paix, elle est appelée, au nom d'un Dieu qui se soucie de toutes ses créatures, à chercher et porter remède aux détresses existentielles, spirituelles, sociales, politiques et écologiques.

6 En accomplissant ce service de réconciliation, l'Église protestante unie de France se sait entourée d'une nuée de témoins. Elle se reconnaît, parmi d'autres, comme l'un des visages de l'Église universelle. Sachant ses forces et ses faiblesses, elle atteste avec humilité que la vérité dont elle vit la dépasse constamment.

7 À celui dont la faiblesse est plus forte que toutes les puissances humaines, nous disons notre reconnaissance : Grâces soient rendues à Dieu par Jésus Christ, notre Seigneur ! Amen.

Comme vous pouvez le constater, dans ce processus synodal les Églises locales se sont exprimées avec une force particulière, puisqu'il n'aura échappé à personne que **le texte proposé à l'avis de notre synode est très différent de la proposition de base sur laquelle les Églises locales ont réagi et se sont prononcées**. Pour emprunter un langage de la théologie, la nouvelle proposition de déclaration sur laquelle nous donnerons l'avis du synode se veut à la fois en rupture et en continuité. En rupture avec la proposition de base parce que très clairement les synthèses des retours des paroisses ont pointé de façon assez unanime des manques et des insatisfactions. Mais aussi en continuité parce que ces mêmes retours ont salué la nécessité de maintenir l'esprit de cette première rédaction d'être accessible à nos contemporains, d'être formulée dans un langage contemporain. Les rapporteurs nationaux, Pierre Bühler et Katharina Schächl, ont donc dû, pour tenir compte de ce double mouvement et des nombreuses suggestions recueillies, réécrire complètement un nouveau texte.

Avant d'entrer plus avant dans l'explicitation de ce qui a conduit à l'élaboration de la version n°2 proposée au vote du synode régional, voici quelques éléments concernant **la participation des Églises locales** au cours du processus des six premiers mois de l'année 2016. Celle-ci a été très importante, même si l'on constate quelques disparités dans l'implication des paroisses d'une région à l'autre et aussi au sein d'une même région (certaines Églises ont organisé une série de réunions impliquant une grande diversité de personnes tandis que d'autres ont discuté le texte seulement une fois en conseil presbytéral).

**Sur le plan national**, toutes les régions (9 avec l'inspection luthérienne de paris) ont participé. De nombreuses églises locales ont fait des propositions alternatives.

- l'Inspection luthérienne de Paris (4000 luthériens) : pas d'informations sur le nombre de groupes ayant répondu ; plusieurs projets de déclaration alternative.

- en région parisienne réformée (67 Églises locales), 55 Églises locales ont envoyé un document écrit (d'autres ont débattu sans envoyer de notes), et 21 Églises ont envoyé un projet alternatif : Auteuil, Aubervilliers, Cosne, Sancerre et Bords de Loire, Enghien-Vallée de Montmorency, le Foyer de l'âme, l'EPU du Kremlin-Bicêtre, Marly, le Consistoire « Marne et Brie », Melun, Montrouge, l'Oratoire du Louvre, Pentemont-Luxembourg, Plaisance, Port-Royal – Quartier Latin, Le Raincy, Robinson, Saint-Maur-des Fossés, Vallée De L'Orge, Versailles, Vincennes.

- en région Nord-Normandie (40 Églises locales), 28 Églises ont répondu : Lille Five, Elbeuf, Rouen, Dunkerque, Creil, Cherbourg, Caen, Lille, Le Havre, Luneray et Dieppe, Roubaix-Tourcoing, Bocage, Saint Quentin, les 4 CP de Reims-Chalon-Sedan-Charleville, Thierache, Bolbec-Fecamp, Beauvais, Bayeux, Artois, Alençon, Evreux, Douais, et les Disséminés de l'Aisne. Notons au passage que, peut-être davantage que dans d'autres régions, a été posée la question : quelle est l'utilité d'une Déclaration de Foi ?

- en région Ouest (44 associations cultuelles), 39 réponses ont été envoyées. Outre les conseils presbytéraux, des groupes paroissiaux plus spécifiques (groupe de jeunes ou de jeunes adultes, de prédicateurs laïcs) se sont emparés du sujet.

- en région Sud-Ouest (une 50aine d'Églises locales), les rapporteurs ne précisent pas combien d'Églises locales ont répondu, mais il y a visiblement eu beaucoup de retours.

- en Région Est-Montbéliard (31 Églises locales), toutes les Églises n'ont pas répondu. On constate par ailleurs ici une différence confessionnelle entre les réponses : côté réformé la volonté de confronter ce nouveau texte à la déclaration de l'ERF de 1938 est forte, côté luthérien le questionnement face à l'absence des termes « je crois », « nous croyons » qui ponctuent les confessions de foi luthériennes (usage liturgique du Symbole des Apôtres) est remarquée.

- en région Centre-Alpes-Rhône (71 Églises locales), ils ont reçu une soixantaine de réponses, émanant de conseils presbytéraux mais aussi de groupes d'étude biblique, de groupes de jeunes, de groupes œcuméniques, etc.). La quasi-totalité des Églises locales de la région Centre-Alpes-Rhône a donc procédé à une consultation sur le sujet synodal, même si plusieurs n'ont pas communiqué à temps le fruit de leur réflexion. Certaines d'entre elles se sont emparées du sujet avec beaucoup d'intérêt, et ont organisé plusieurs réunions afin d'associer le plus de membres possible et d'aborder le sujet au travers de plusieurs thématiques.

- la région Cévennes Languedoc Roussillon (76 Églises locales ?) a fourni un rapport émanant de plusieurs consultations, et beaucoup de propositions de reformulations, mais sans préciser leur origine.

**Dans notre région**, nous avons reçu des réponses d'Aix, Antibes, Arles, Aubagne – La Ciotat, Avignon, Cannes, la Corse, l'Est Var, Gap – Briançon, Grasse, Marseille, Menton, Nice, Orange – Carpentras, Salon, Sanary, et Vence. Nous avons également reçu des réponses individuelles, que nous avons entendues mais dont nous n'avons évidemment pas tenu compte au même titre que les réponses envoyées par les églises locales.

En fonction des Églises le sujet a été traité plutôt rapidement lors d'une unique discussion rapide après un culte, ou au contraire plusieurs fois à travers différents groupes d'Églises. Mais de façon générale il semble que le sujet ait laissé peu de gens indifférents : il faut donc sans doute comprendre aussi le grand nombre de retours critiques comme l'expression d'un sujet qui a intéressé, voire passionné. Le sujet a été l'occasion de discussions théologiques de fond, ce qui est réjouissant.

Ce qui a frappé l'équipe des rapporteurs régionaux et nationaux lors de la réunion de synthèse de juillet à Paris, c'est la répétition et la convergence de certaines remarques et critiques formulées à l'égard de la première version du texte, d'une région à l'autre. Cette convergence a également été observée entre les Églises autrefois rattachées à l'Église réformée et celles d'origine luthérienne, à quelques petites différences près. Evidemment, chaque personne ayant sa sensibilité théologique propre, au sein de l'ensemble des retours, certaines réactions sont allées dans des sens radicalement opposés. **Cela nous rappelle que nous sommes différents les uns des autres, et que nous ne pouvons pas attendre que ce texte reflète notre sensibilité théologique à chacune et à chacun, individuellement.** Pour nous, en tant que rapporteurs, ce sont les points les plus fréquemment évoqués, et autour desquelles une majorité se dessinait, qui ont le plus retenu notre attention. Pour les rapporteurs nationaux, les convergences entre régions ont également représenté un élément important.

**Voici les points relevés le plus fortement et le plus souvent par les Églises à propos de la version n°1 :**

- Bien que rédigé avec des mots simples, dans un souci de faire comprendre la foi de l'ÉPUdF dans un langage actuel (ce qui a été salué par de nombreuses Églises locales), le texte était malgré tout jugé difficile à comprendre car peu explicite et trop allusif. Il a souvent fallu plusieurs lectures pour le comprendre, ou bien il a fallu lire les explications qui l'accompagnaient pour l'apprécier. Le texte n'était donc pas immédiatement parlant.
  - Aux yeux d'un grand nombre, plusieurs notions ou mots-clés de la foi chrétienne (Esprit saint, Trinité - sauf en région parisienne, où ce mot « ne manque pas » ! -, « croix », « justice », « paix », « pardon », etc.) manquaient dans le texte, ce qui suscitait de la gêne. « Bible » était préféré à « Écritures ».
  - Il manquait à certains un ancrage vétéro-testamentaire, des références à l'histoire du salut – ce point était peu présent dans les retours de notre région, par rapport à d'autres.
  - Le style apparaissait un peu trop « émotionnel » (par exemple le mot « bouleversante »).
  - Il manquait une dimension d'engagement, de diaconie, une ouverture sur les enjeux du monde contemporain (problèmes sociaux, défis écologiques, paix) et à l'avenir. Et, ont dit certains, une dimension d'espérance et un souffle prophétique, dont la Déclaration de 1938 est sans doute un exemple à leurs yeux.
- L'identité des destinataires du texte restait floue. S'adressait-il à des gens de « l'extérieur » ou à des gens de « l'intérieur », ou encore aux deux à la fois ? La question a été posée de savoir s'il était possible de faire les deux ou s'il fallait trancher. Très fréquemment, les Églises locales ont souligné la nécessité d'une clarification et la difficulté voire l'impossibilité de relever la gageure de parler simultanément et avec conviction aux membres de l'Église et au monde extérieur. Ce point particulièrement décisif a été discuté avec l'ensemble des rapporteurs lors de la réunion qui a eu lieu à Paris début juillet, et la réponse apportée par Laurent Schlumberger peut être résumée ainsi : ce texte vise avant tout les personnes « sur le seuil » de l'Église, à l'interface entre « l'extérieur » et « l'intérieur » ; le but est de produire un texte qui permette à celui qui vient à l'ÉPUdF de savoir vers quelle Église il s'approche et à celui qui l'accueille de savoir quelle Église il lui propose.

A partir de cette clarification et des points relevés par les églises locales et synthétisés par les rapporteurs régionaux, les rapporteurs nationaux ont donc élaboré un deuxième texte.

**Soulignons ce qui a voulu être conservé de la proposition de base dans la version 2 :**

- L'exigence d'un langage accessible à tous
- L'exigence d'un langage se prêtant à un usage liturgique
- Le langage de la libération et de la réconciliation comme langage de base
- Un point de départ clairement christologique
- L'idée d'une vérité qu'on ne possède pas

**Notons en outre quelques points sur lesquels les rapporteurs ont, à la lumière des retours, voulu particulièrement insister en rédigeant cette nouvelle mouture :**

- La nécessité d'un préambule rappelant plus clairement d'où nous venons et comment nous nous situons, ainsi que d'une action de grâce ou une doxologie finale. Le préambule ancre le texte dans la tradition protestante, et témoigne sans doute d'une destination plutôt « interne » du texte (la référence à la Concorde de Leuenberg est incompréhensible pour un non-protestant... et peut-être aussi pour beaucoup de protestants).

- Le sujet grammatical qui constitue le fil conducteur de toute la déclaration est unique et c'est « l'Église », étant entendu qu'il s'agit de l'Église protestante unie de France à laquelle il est explicitement fait référence dans la première phrase. Cette manière de faire marque la différence entre une confession de foi (« nous croyons... ») et une déclaration de foi.

Cependant, le « nous » est présent. En effet, dès le premier paragraphe, il est fait référence aux « croyants que nous sommes ». Ce « nous » qui est défini comme « nous qui croyons » se retrouve à la fin du texte, lorsque « nous disons notre reconnaissance : Grâces soient rendues à Dieu par Jésus Christ, notre Seigneur ! » L'expression de cette reconnaissance est une expression croyante. Le troisième « nous » du texte, dans « Nous en devenons tous les ambassadeurs », ambassadeurs du règne nouveau instauré par Jésus, renvoie lui aussi aux croyants, à ceux qui reconnaissent le règne de Jésus Christ.

- Certains mots jugés problématiques ou difficiles dans la version 1, comme « sollicitude », ont été supprimés.

- Certains mots-clés ont été délibérément réintroduits : Croix, Évangile, Jésus-Christ comme Seigneur notamment.

- D'autres mots, comme Trinité, péché ou résurrection, n'ont pas été utilisés, mais les réalités auxquelles ils renvoient sont présentes dans le texte (pour la Trinité : « Jésus son Fils » (donc Dieu comme Père de Jésus), « Esprit saint » ; pour le péché : « ils restent pris dans un monde qui gémit, déchiré par la réalité du mal, éloigné du Dieu créateur et de sa promesse de vie » ; pour résurrection : « Dieu a fait jaillir une force de vie »).

Parmi les différentes tentatives de traduire ou d'explicitier les concepts théologiques à partir d'expressions communes, mentionnons aussi : pour la justification : « il les reçoit tels qu'ils sont » ; pour la « grâce » : « ayant ainsi trouvé grâce aux yeux de... » ; pour « sacerdoce universel » : tous les croyants deviennent des « ambassadeurs » ; pour « sollicitude » : « au nom d'un Dieu qui se soucie de toutes ses créatures » ; pour *semper reformanda* : « l'Église est relevée sans cesse... »...).

- Les problèmes de ce monde et la vocation des chrétiens à être des témoins non seulement en paroles mais en actes font l'objet d'une mention explicite avec la phrase "Avec d'autres artisans de justice et de paix, elle est appelée, au nom d'un Dieu qui se soucie de toutes ses créatures, à chercher et porter remède aux détresses existentielles, spirituelles, sociales, politiques et écologiques."

- La Bible est plus explicitement présentée dès le début de la déclaration comme principe constitutif : c'est en elle que se découvre l'Évangile. Nota bene : le terme « Écritures » a été remplacé par « Bible », ce qui était demandé par beaucoup.

- Ajout de références bibliques (le synode pourra certainement donner son avis sur l'opportunité ou non de faire apparaître les références des citations bibliques qui dans le projet sont explicitées en note de bas de page) :

- Romains 8,21 : « la liberté glorieuse des enfants de Dieu »

- Romains 8,22 : « un monde qui gémit »

- 2 Corinthiens 5 : « Dieu a réconcilié le monde et les humains avec lui-même » (v.19), « toutes choses nouvelles » (v.17), « ambassadeurs » (v.20), « service de réconciliation » (v.18)

- 1 Corinthiens 1,23 : « Christ crucifié », « mort scandaleuse »

- Hébreux 12,1 : « nuée de témoins »

- Romains 7,25a : « Grâces soient rendues à Dieu par Jésus Christ, notre Seigneur ! »

En revanche il est à noter que si pour tenir compte des remarques des Églises le nouveau texte proposé s'est allongé, il faudra probablement s'interdire de trop le rallonger encore, sous peine de perdre le caractère accessible (un texte long n'est plus lu).

Bon travail !

**Les rapporteurs régionaux**

**Katell Berthelot & Thibaut Delaruelle**